

« Vous appliquant à garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. » Ephésiens 4, 3.

EDITO

Deux venues et deux présences du Saint Esprit

L'action dans l'assemblée réclame une préparation de cœur, pas de contenu

Jésus ressuscité apparaît aux disciples en Jean 20 et leur dit : « recevez l'Esprit Saint » (v.22). Ce don de l'Esprit était destiné aux seuls disciples et n'était pas encore le don du Saint Esprit comme puissance (Luc 14, 49), ni l'habitation personnelle de l'Esprit dans les disciples. C'était la communication d'une vie en relation possible avec Dieu. Et cet état concerne seulement la période d'intérim qui va de Jean 20 à la Pentecôte.

Le premier paragraphe d'Actes 2 présente une situation bien différente. Il s'agit là du baptême du Saint Esprit, de la Pentecôte, ce moment où l'Esprit est donné de façon permanente jusqu'à l'enlèvement de l'Eglise (Il est « celui qui retient » en 2 Thess. 2, 7).

Il y a donc un don pour l'intérim jusqu'à la Pentecôte et un don pour toute la période de la grâce.

De même il y a un don pour chaque croyant (« Ils furent tous remplis de l'Esprit Saint » Actes 2, 4 et 1 Cor. 6, 19) et le même don pour l'Eglise entière (« toute la maison » Actes 2, 3 et Eph. 2, 22). C'est là un point important : il y a une habitation de l'Esprit dans chaque croyant et une habitation de l'Esprit dans l'Eglise (comme ensemble de tous ceux qui ont la vie de Dieu).

Cela va loin. Si nous désirons nous soumettre à l'action du Saint Esprit dans nos rassemblements, il nous faut bien saisir que ce que l'Esprit nous donne dans nos maisons personnellement n'est peut-être pas du tout adapté à l'assemblée. Cela signifie qu'il est hors de question de préparer nos interventions dans l'assemblée autrement que par une lecture habituelle de la Bible. Peut-être l'Esprit nous demandera alors d'intervenir en utilisant une lecture que nous avons faite six mois ou dix ans auparavant... Cela est valable aussi bien pour lire la Parole que pour indiquer un cantique.

Il y a donc deux actions de l'Esprit, comme il y a deux habitations de l'Esprit différentes. Puisse-nous en être conscients et toujours agir en conséquence.

Notes sur la personnalité et l'action du Saint Esprit

Il semble bon de donner quelques jalons sur un sujet souvent mal compris

Notre Seigneur a Lui-même, divinement indiqué ce qu'était le Saint Esprit, et Son action dans les croyants individuellement, dans Jean 14 v.16-26; 15 v.26, 27 et 16 v.7-15.

Au chapitre 14, c'est une personne divine, ayant la mission de consoler les croyants pendant l'absence du Seigneur, et jusqu'à Son retour. Pour cela, le Saint Esprit est avec nous (v. 16, notre divin compagnon); Il est en nous (v.17, formant nos affections et réglant notre marche).

1°. Il nous met en relation directe avec la personne du Seigneur dans la gloire: «Vous me verrez» (16.17).

2°. Il nous place dans le domaine de la vie, vie qui a triomphé de la mort: «Parce que moi je vis, vous aussi vous vivrez» (v.19).

3°. Il nous révèle la position de Christ dans le Père (doctrine de l'évangile de Jean), la nôtre en Christ: «vous en moi» (doctrine des Ephésiens), et celle de Christ en nous: «moi en vous» (doctrine des Colossiens). Le Saint Esprit est le canal de bénédictions pratiques spéciales, dont la source est en Christ: «Je me manifesterai à lui» (v. 20, 21). Il enseigne toutes choses, et nous rappelle toutes les choses que Jésus a dites (il s'agit de doctrine et inspiration des récits évangéliques, v. 26).

Au chapitre 15, le Saint Esprit est le témoin de Christ et la puissance du témoignage chez les croyants (v. 26, 27).

Au chapitre 16, Il conduit dans toute la vérité, puissance morale instructive, enseigne les choses qui doivent arriver (prophétie). En somme, Il glorifie Christ en Le faisant connaître de plus en plus aux croyants (v. 13-16); et, en faisant ainsi, Il fait également connaître le Père par Christ, car «tout ce qu'a le Père est à moi».

Dans ces chapitres, un important côté de la vérité concernant le Saint Esprit est passé sous silence : la présence et l'action du Saint Esprit dans l'Assemblée. Ces choses étaient alors incompréhensibles pour les disciples (ch. 16 v.12), attendu que l'Assemblée n'était pas encore révélée. Le Saint Esprit Lui-même comble cette lacune dans les croyants,

SUITE P. 2

DANS CE NUMÉRO 25

1-PERSONNALITE & ACTION DU SAINT ESPRIT	P. 1-5
2- EN VRAC	P. 5
3- COURRIER DES LECTEURS	P. 6
4- PORTRAIT 13 LES FILLES DE MOAB	P. 7-8

SUITE de la page 1

et accomplit ainsi la parole du Seigneur: «Lui vous enseignera toutes choses» (14 v. 26).

Examinons sommairement les différents caractères et les actions variées du Saint Esprit, en accompagnant ces caractères, ou chacune de ces actions, des portions des Ecritures qui nous les font connaître.

1. Le Saint Esprit, une personne divine, et non pas seulement une influence

Matt. 28 v. 19 présente le baptême au nom du Saint Esprit, aussi bien qu'aux noms du Père et du Fils.

Marc 13 v. 11: L'Esprit Saint parle par vous. C'est une personne qui parle.

Jean 14 v. 16: Un autre Consolateur. Ce doit être une personne, de même que le premier consolateur, Christ.

Jean 14 v. 17: Il demeure avec vous. Le Seigneur était resté avec eux (v. 9), mais maintenant, Il s'en allait, et le Saint Esprit le remplaçait ici-bas, pour être avec eux.

Jean 14 v. 26: Il faut quelqu'un pour enseigner et rappeler les choses que Jésus a dites

Jean 15 v. 26: «Celui-là rendra témoignage de moi», en parallèle avec: «Et vous aussi, vous rendrez témoignage».

Jean 16 v. 8: Quand Celui-là sera venu.

Jean 16 v. 13, 14: Celui-là... Il vous conduira... Il dira... Il vous annoncera... Il me glorifiera.

Actes 13 v. 2: Le Saint Esprit dit: «Mettez-moi maintenant à part...». Personnalité absolue.

Eph. 4 v. 30: «N'attristez pas le Saint Esprit». On attriste une personne, et non une influence.

Rom. 8 v. 26, 27: L'Esprit Lui-même intercède... la pensée de l'Esprit, choses impossibles sans personnalité.

Apoc. 1 v. 4: Le Saint Esprit, sous la forme de sept esprits, est au même rang que l'Eternel et le Christ. Il bénit.

2. Ordre dans lequel le Saint Esprit a été donné

Le Saint Esprit vient habiter au milieu des croyants, en chacun d'eux, en vertu d'une rédemption pleinement accomplie; de même que Dieu ne vient habiter au

milieu de son peuple, Israël, qu'après sa pleine délivrance de l'Egypte.

Actes 2 v. 1-4: Le Saint Esprit est donné d'abord aux Juifs croyants réunis à Jérusalem, qui attendaient la promesse du Père. Il est alors au milieu d'eux, remplissant la maison, et en chacun d'eux. Des langues divisées, comme de feu, se posent sur chacun de ceux qui sont réunis là. Les langues de feu indiquent le jugement divin, qui ne peut tolérer le mal, maintenant démontré en grâce envers l'homme, à la croix de Christ.

Actes 2 v. 38: 1°. Ils se reconnaissent pécheurs.

2°. Ils reconnaissent en Jésus Celui par qui leurs péchés ont été remis, se soumettent à Lui, sortant ainsi du judaïsme qui L'avait crucifié, en recevant le baptême en Son nom.

3°. Ils reçoivent le don du Saint Esprit, privilège éminent de tout chrétien, et de l'Eglise.

Actes 8: Un pas de plus s'accomplit ici. La Samarie, rivale méprisée de la Judée, reçoit la Parole de Dieu, et les croyants sont baptisés, la persécution ayant obligé les disciples à sortir d'une coupable étroitesse de vue. Toutefois, l'œuvre doit être une, t Jérusalem, ou plutôt les apôtres, en demeurent le centre. Ceux-ci envoient Pierre et Jean en Samarie, et c'est par leur intermédiaire (la prière et l'imposition des mains) que le Saint Esprit est donné. Désormais, Jérusalem et Samarie sont unies ensemble, comme les croyants baptisés d'un seul Esprit sont un seul corps, selon 1 Cor. 12 v. 1, véritable miracle de la grâce.

Actes 10: Maintenant, avec Corneille et ses amis, les Gentils vont être introduits. Il n'est même plus nécessaire qu'ils soient, au préalable, baptisés, ou qu'ils reçoivent l'imposition des mains d'un apôtre. Ils ont reconnu leur état de péché, ils ont reçu Christ pour leur Sauveur, aussitôt, ils sont scellés du Saint Esprit et introduits dans l'Assemblée. Aucune hésitation n'est permise aux Juifs, pour accueillir le Gentil. Dieu Lui-même décide de la question, sur le simple terrain de la foi. Le baptême suit ici le don du Saint Esprit.

Actes 19: Cas particulier. Des disciples de Jean le baptiseur, probablement des Juifs, ignoraient la présence du Saint Esprit. A la prédication de Jésus par Paul, ils

croient, sont baptisés, reçoivent l'imposition des mains, et le Saint Esprit vient sur eux.

3. Le Saint Esprit considéré comme vie divine dans le croyant

Jean 3 v. 5-8: Etre né de l'Esprit. Le Saint Esprit a toujours vivifié les croyants, de tous les temps, mais n'a habité personnellement en eux qu'à dater du jour de la Pentecôte, après l'entier accomplissement de la rédemption et de l'ascension de Jésus au ciel.

Jean 6 v. 63: «C'est l'Esprit qui vivifie, la chair ne profite de rien». Contraste entre la vie divine et la vie naturelle.

Jean 20 v. 22: «Recevez le Saint Esprit», non la personne, qui n'était pas encore donnée (voir Jean 7 v. 39), mais le principe d'une vie nouvelle, en résurrection, introduisant dans une nouvelle création, comme le souffle de Dieu avait donné vie à Adam, dans la première création.

Rom. 8 v. 2: Le Saint Esprit agit comme nouveau principe de vie, sa "loi" a la puissance d'une nouvelle vie.

Rom. 8 v. 5-8: L'Esprit et la chair en contraste. Pour le croyant, nouvelle condition, nouvel état; le principe de vie est l'Esprit, en contraste avec la chair, dont la pensée est la mort, parce qu'inimitié contre Dieu et rebelle.

Rom. 8 v. 11: L'Esprit de vie se manifestant tel dans la résurrection (voir Apoc. 11 v. 11).

2 Cor. 3 v. 6: «La lettre tue, mais l'Esprit vivifie». Contraste entre la loi, ministère de mort, et l'Esprit, ministère de vie.

Gal. 5 v. 25: «Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi par l'Esprit. Nouvelle puissance de vie, qui agit dans les croyants.

Tite 3 v. 5: Le renouvellement de l'Esprit, qu'il a répandu richement sur nous.

Ce qui précède doit faire comprendre la différence entre la vie divine, et la personne divine, de qui découle la vie.

4. Distinction entre le don de la vie, celui du Saint Esprit, et les dons

Ce qui a été dit au sujet du Saint Esprit, considéré comme Esprit de vie, a déjà établi cette distinction quant au fond de la vérité; mais il y a aussi à constater que le don de la vie et celui du Saint Esprit ne se produisent pas simultanément, mais l'un après l'autre, en laissant parfois un intervalle assez prolongé entre les deux. Et, ensuite, que le don du Saint Esprit

ne doit pas être confondu avec les dons spéciaux qu'il distribue comme il Lui plaît.

Actes 9: Paul est converti sur le chemin de Damas. Il a la vie de Dieu, mais il n'est pas encore affranchi; il reste trois jours sans avoir le Saint Esprit, personne divine, habitant en lui. Il y a un grand travail moral pendant ces trois jours, et le don du Saint Esprit, venant ensuite, correspond à l'affranchissement de l'âme. Alors il voit clair; il est baptisé, il reprend des forces et, de l'abondance du cœur, sa bouche parle. Il y a donc un intervalle marqué entre le don de la vie et celui du Saint Esprit, comme, de nos jours, il peut y avoir un intervalle marqué entre la conversion et l'affranchissement.

Rom. 5-8: On a la vie, du chapitre 5 au chapitre 8, sans avoir l'affranchissement, qui est seulement dans ce dernier chapitre; et c'est aussi seulement là que la doctrine du Saint Esprit est introduite.

Actes 19: Nous avons déjà cité des personnes ayant la vie de Dieu, et n'ayant pas le Saint Esprit. Mais c'est un cas exceptionnel qui n'a pas d'application aujourd'hui. Nul n'est autorisé, aujourd'hui, à dire qu'il ignore que le Saint Esprit ait été donné, même si beaucoup l'ignorent et peu le réalisent!

Rom. 8 v.16; Eph. 1 v.13: C'est le privilège de tous les chrétiens d'avoir le Saint Esprit, mais il y a des manifestations spéciales de l'Esprit, qui ne sont pas données à tous.

1 Cor. 12 v.14-18: Le Saint Esprit distribue des dons, comme il Lui plaît. Il ne faut donc pas confondre les dons, qui forment les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et docteurs (Eph. 4 v.11) avec le don du Saint Esprit, qui est la prérogative de tout croyant. Tous les chrétiens peuvent être remplis du saint Esprit (Eph. 5 v.18) et, dans ce cas, manifester beaucoup de force et de puissance dans leur témoignage (voyez Actes 2 v.4; 4 v.14; 6 v.3-5), mais tous ne peuvent pas être apôtres ou prophètes (1 Cor. 12 v.29).

5. Action du Saint Esprit sur l'individu

Les effets produits par le Saint Esprit sur l'individu sont de deux natures, selon qu'ils s'opèrent intérieurement ou extérieurement.

A. Effets intérieurs

Gal. 5 v.16, 22: Nous avons ici une partie des effets produits intérieurement:

— l'amour, caractère de Dieu, qui devient une disposition du cœur (1 Jean 4 v.7)

— la joie, conséquence de la connaissance du cœur de Dieu (Jean 15 v.11; 1 Thess. 1 v.6; Rom. 14 v.17)

— la paix, non seulement la paix de la conscience, mais celle du cœur, la paix même de Jésus comme homme ici-bas (Jean 14 v.27; Rom. 8 v.34-39).

Puis toutes les dispositions du cœur produites par l'amour: la longanimité, la bienveillance, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance.

Rom. 15 v.13: On abonde en espérance par la puissance du Saint Esprit.

1 Jean 2 v.27: Un enseignement complet est aussi le fruit intérieur du Saint Esprit dans le croyant.

1 Cor. 2 v.10: Il n'y a pas de limites à l'étendue de cet enseignement divin. Il va jusqu'aux choses profondes de Dieu. L'Esprit est la capacité pour sonder (v.12), pour transmettre (v.13) et pour que ceux qui écoutent de recevoir (v.14).

Rom. 8 v.23: Le Saint Esprit est les prémices de la bénédiction finale. Par Lui, nous anticipons un peu le ciel.

Rom. 8 v.11: Il est pour nous la certitude de la résurrection du corps.

2 Cor. 5 v.5: Il nous est donné de Dieu comme arrhes de toutes les bénédictions célestes, qui nous appartiennent, par grâce.

2 Cor. 1 v.22 et Eph. 1 v.13-14: Ces passages nous présentent la même pensée, mais en plus, Dieu se sert du saint Esprit pour nous sceller comme étant siens. Il faut d'abord Lui appartenir par la foi, puis Il scelle. Le sceau ne peut pas suivre la foi, car Dieu ne peut pas sceller une âme dans ses péchés. Les croyants sont donc les seuls scellés, et cela devient pour eux une responsabilité de plus, conformément à Eph. 4 v.30. C'est un sceau spirituel, appliqué à un peuple céleste, en contraste avec celui d'Apoc. 7 v.3, s'appliquant au résidu sur la terre.

B. Effets extérieurs

Luc 24 v.45 et Actes 1 v.8 parlent du Saint Esprit comme d'une puissance d'en haut, pour le témoignage.

Jean 15 v.27 et Actes 5 v.32 manifestent ce même caractère.

2 Cor. 3 v.3: Témoignage rendu par la conduite seule. «Lettre lue», ce qui est la responsabilité de tout chrétien, personnellement et de tous les chrétiens collectivement.

Col. 4 v.6: Témoignage rendu par la sagesse des paroles.

Rom. 15 v.13: Témoignage rendu à l'aide des dons, d'une façon admirable.

En résumé, quant aux effets du Saint Esprit sur l'individu, on reçoit d'abord une abondance de bénédictions et de vie, on accomplit les bonnes oeuvres préparées par Dieu (Eph. 2 v.10) et on devient un canal de bénédictions pour d'autres (Jean 8 v.36).

6. Présence et action du Saint Esprit dans l'assemblée

Nous avons vu que le Saint Esprit, personne divine, habitait en nous - dans notre corps, et non dans notre âme - de sorte que le corps lui-même devient un temple (1 Cor. 6 v.19), et doit être saint. Mais il y a plus que cela: le Saint Esprit habite aussi au milieu des croyants.

Jean 11 v.52 indique que le Seigneur est mort, non seulement pour le salut individuel des hommes, mais aussi pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés.

1 Cor. 12 v.13: La puissance du rassemblement en un est le Saint Esprit. Un seul Esprit, un seul corps.

Actes 2 v.2: Non seulement le Saint Esprit est répandu sur les croyants individuellement, mais toute la maison est remplie. C'est le Saint Esprit au milieu des croyants.

Actes 4 v.31: Le lieu est ébranlé, en même temps que les individus sont remplis du Saint Esprit.

Actes 5 v.3: Ananias, en mentant aux apôtres, ment au Saint Esprit, présent au milieu d'eux.

Actes 13 v.2-3: Le Saint Esprit est dans l'assemblée, à Antioche, et y gouverne personnellement.

Actes 15 v.28: Le Saint Esprit est dans l'assemblée, à Jérusalem, et sa pensée y est connue des apôtres, des anciens et des frères.

Le Saint Esprit se trouvant ainsi au milieu des croyants, leur donne le double caractère «d'habitation de Dieu» et de «corps de Christ».

A. Habitation de Dieu

Eph. 2 v.22: En attendant l'état éternel, où l'Assemblée est l'habitation de Dieu au milieu des hommes (Apoc. 21 v.3), les croyants sont actuellement Son habitation par l'Esprit. Le Saint Esprit est au milieu d'eux (1 Cor. 14 v.24-25).

1 Cor. 3 v.16-17: «Vous êtes le temple de Dieu» est dit de l'ensemble des croyants, parmi lesquels il peut être introduit des doctrines subversives, ce qui attire un jugement de destruction sur celui qui a ainsi corrompu le temple de Dieu, tandis que celui qui travaille sans discernement, mais qui demeure sur le fondement de la vérité, est sauvé, toutefois, comme à travers le feu, qui détruit toute son oeuvre, faite dans l'indépendance de Dieu.

1 Tim. 3 v. 15: La maison de Dieu est «l'Assemblée du Dieu vivant», dont le croyant fait partie, et il est de toute importance, pour lui, de savoir comment il faut se conduire dans une telle maison.

2 Tim. 2 v. 20-21 montre où l'on tombe, quand on ne se tient pas devant Dieu comme Assemblée. La maison de Dieu devient une grande maison, où les vases à déshonneur viennent se placer à côté des vases à honneur. Dès lors, le devoir de ceux-ci consiste, non à sortir de la maison (la profession chrétienne), ce qui est impossible, mais d'y occuper une place spéciale, de séparation, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur. C'est la seule voie pour être utile.

B. Corps de Christ

De même que le Saint Esprit, au milieu des chrétiens, les constitue une habitation de Dieu, avec tout ce qu'il y a de privilèges et de responsabilité, dans une telle position, de même aussi le Saint Esprit, venant unir tous les croyants entre eux, et tous ensemble à leur Seigneur glorifié dans le ciel, forme le corps de Christ.

Eph. 1 v.22-23: Christ est la Tête de l'Assemblée, qui est Son Corps (voir Eph. 4 v.15 - Col. 1 v.18).

Actes 9 v.4: «Pourquoi me persécutes-tu?». Christ et les Siens ne sont qu'un.

1 Cor. 12 v.13: Le Saint Esprit unit tous les membres du corps entre eux, et à la Tête. C'est ce qui constitue proprement l'As-

semblée qui, dès lors, n'a commencé à exister qu'à la Pentecôte, bien qu'il y ait eu, de tout temps, des âmes sauvées.

1 Cor. 12 v.4-6: C'est de l'Esprit que procèdent les dons. C'est du Seigneur que dépend celui qui les exerce, et c'est Dieu qui les rend efficaces, pour l'édification et la prospérité du corps.

1 Cor. 12 v.11-31: Le seul et même Esprit distribue à chacun en particulier, comme il lui plaît, en vue de l'utilité commune. Chacun doit concourir, dans sa mesure, au bien-être du corps, et les membres qui paraissent être les plus faibles sont nécessaires. Les membres du corps sont vus partout, mais, une fois introduits dans le corps, ils se confondent dans la grande unité du corps, et les divisions deviennent impossibles, en demeurant dans cette position.

1 Cor. 10 v.17: La manifestation, ou profession extérieure, d'une telle position, est dans la Cène du seigneur: un seul pain, un seul corps.

Eph. 5 v.23-33: «Nous sommes membres de son corps, de sa chair et de ses os». le Seigneur introduit la figure du mariage, pour montrer cette parfaite unité comme étant le fruit de Son amour pour l'Assemblée.

7. Les règlements de l'Esprit dans l'Assemblée

1 Cor. 14 v.3: Définition du don de prophétie: Appliquer la vérité à la conscience et au cœur, qui en sont saisis et reçoivent édification, exhortation et consolation (voir Actes 15 v.32). C'est bien plus que d'avoir simplement la révélation des choses à venir. C'est la révélation faite au cœur de toute la vérité de Dieu.

1 Cor. 14 v.12: La valeur du don ne dépend pas de son éclat, mais de son degré d'utilité générale.

1 Cor. 14 v.13-19: Les dons sont essentiellement de Dieu, et peuvent se produire sans que ceux qui les possèdent aient une pleine intelligence de leur portée, comme les prophètes de l'Ancien Testament, qui sondaient leurs propres prophéties (1 Pierre 1 v.11-12); mais on doit désirer avoir l'intelligence des choses de Dieu, et la ressource pour obtenir ce don désirable est la prière (v.13). Dès lors, si nous avons peu de dons au milieu de nous, n'est-ce pas parce que nous prions peu pour cela?

1 Cor. 14 v.20-25: La pré-

sence de Dieu dans l'Assemblée est rendue évidente à tous par la libre action du saint Esprit, dans l'exercice du don de prophétie, car ce don s'adresse à la conscience et au cœur.

1 Cor. 14 v.26-33: L'ordre d'exercice des dons est ici nettement indiqué. Ne pas parler en langues sans interpréter, deux ou tout au plus trois, l'un après l'autre. De même, deux ou trois prophètes peuvent parler à la suite, et les autres jugent. Le prophète, à cause de la faiblesse humaine, ne peut pas imposer son action comme étant celle de l'Esprit; elle n'est comme telle que par la conscience des saints. Mais, d'un autre côté, il faut prendre garde de ne pas éteindre l'Esprit (1 Thess. 5 v.19), c'est-à-dire s'opposer à l'action d'un frère dans l'assemblée comme n'étant pas de l'Esprit, car celui qui agirait ainsi pourrait manquer lui-même de discernement. Les prophètes peuvent tous prophétiser, un à un, mais pas plus de trois dans la même réunion. Au reste, l'Esprit n'agit pas d'une façon intempestive, les esprits des prophètes étant assujettis aux prophètes.

1 Cor. 14 v.34: Les femmes doivent se taire dans l'Assemblée (1 Tim. 2 v.12-14). les quatre filles de Philippe (Actes 21 v. 9) n'auraient pas pu prophétiser dans l'assemblée.

1 Cor. 14 v.37: Le tout est un commandement du Seigneur, en vue de la bienséance et de l'ordre dans l'Assemblée.

Au reste, quelques désirables que soient les dons et quelque important que soit l'ordre de leur action dans l'Assemblée, il y a un exercice bien plus excellent pour la bénédiction de l'âme, l'amour, sans lequel les dons ne sont rien (1 Cor. 13).

8. La prophétie

La prophétie a été, de tout temps, le fruit de l'Esprit de Dieu (2 Pierre 1 v.21).

Dans le Nouveau Testament, le côté moral est beaucoup plus développé.

Nous avons vu plus haut ce qu'était le don de prophétie, parmi les chrétiens.

Actes 15 v.32 nous donne une application de l'exercice de ce don. Des prophètes exhortent et fortifient les frères.

Rom. 16 v.26: Ecrits prophétiques, révélant le mystère de l'Assemblée.

Eph. 2 v.20: Les saints sont édifiés sur le fondement des apôtres

et prophètes, pour former l'habitation de Dieu. Il s'agit ici des prophètes du Nouveau Testament, venant après les apôtres, ordre indiqué formellement en 1 Cor. 12 v.28, tandis que l'ordre devrait être inverse, s'il s'agissait des prophètes de l'Ancien Testament.

Eph. 3 v.5: L'introduction des nations dans l'Assemblée est révélée, maintenant, aux saints apôtres et prophètes, par l'Esprit.

1 Tim. 4 v.1: Prophétie d'un ordre moral sur les caractères des derniers temps.

Toutefois, la prophétie traite aussi des circonstances dans le Nouveau Testament. Ainsi:

Actes 11 v.28: Le prophète Agabus annonce une famine.

Actes 21 v. 11: Ce même prophète annonce les liens de Paul.

Actes 20 v.23: Le saint Esprit avertit Paul des tribulations qui l'attendent à Jérusalem.

Apoc. 1 v.19: Le prophète est instruit et parle de tout ce qui va arriver sur la terre.

Ce qu'il y a de particulièrement solennel, dans le domaine prophétique, c'est que la présence même du Saint Esprit est un signe des derniers jours, conformément à Actes 2 v.17; Dieu a été rejeté dans Son témoignage de Créateur, et comme le Jéhovah de Son peuple. Le témoignage du Fils a été rejeté. celui du saint Esprit se produit encore, mais son rejet amène la fin de l'histoire de l'homme. Il

retient maintenant, jusqu'à ce qu'il soit loin, mais après, c'est la révolte ouverte, l'apostasie, puis le jugement (2 Thess. 2 v.3-8).

Conclusion

Bien-aimé frère ou sœur en Christ! Avez-vous conscience de la présence de Dieu le Saint Esprit en vous? Avez-vous réfléchi à l'ineffable privilège d'avoir été l'objet d'une telle purification intérieure, en vertu de la perfection de l'œuvre de Christ, qu'un tel hôte puisse venir habiter en vous, comme avant-goût et garantie de votre propre habitation en la présence même de Dieu, dans l'éternité? Lui laissez-vous la place qu'Il doit occuper en vous, et savourez-vous les fruits délicieux qu'Il produit, quand on Lui laisse Sa pleine liberté d'action? Est-ce Lui qui règle vos pensées, vos paroles, et toute votre conduite, qui fait de vous des témoins fidèles et actifs de la grâce qui est en Jésus, de même que les lettres de Christ, connues et lues de tous les hommes?

Et, en second lieu, vous forcez-vous de garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix? Quelques-uns peuvent chercher à former une unité, mais n'existe-t-elle pas déjà? Dieu en est la source; Christ en est la Tête et le centre; le Saint Esprit en est le centre sur la terre, et Il en est aussi la puissance; les rachetés en sont les membres. Elle fut créée le jour de la Pentecôte. Mais, si l'on cherche à faire une unité, on en vient aussitôt à établir des formes

de culte; les chers enfants de Dieu ne reconnaissent pas que le Saint Esprit, qui a formé l'unité, est là aussi comme puissance de culte (Jean 4 v.23-24). Pareillement, on ordonne un ministère; les hommes ne reconnaissent pas que le Saint Esprit, qui est dans l'assemblée, est la puissance du ministère (1 Cor. 12 v.4, 5, 11). On crée une discipline, quand on ne se relâche pas tout à fait à cet égard, les saints ne reconnaissent pas que le Saint Esprit est au milieu d'eux comme puissance de discipline (Actes 5 v.3, 11). On établit des règlements, ne reconnaissant pas que le Saint Esprit, par la Parole, a déjà donné tous les règlements qui sont nécessaires (1 Cor. 11 v.12, 14). Depuis la Pentecôte, Christ n'a pas cessé d'être la Tête du Corps, glorifiée dans le ciel, et le Saint Esprit, ici-bas, l'Esprit d'unité dans le corps.

Bien-aimés, quoique les saints soient dispersés, divisés, cependant, votre responsabilité demeure, pour reconnaître ces premiers principes, et pour prendre uniquement les Ecritures du Nouveau Testament comme les règlements de l'Esprit pour la maison de Dieu; Lui est l'ordonnateur de la maison, et non pas l'homme.

Bien-aimés, souvenez-vous aussi que Celui qui est mort pour vos péchés est mort aussi pour Son Assemblée, et dans le but de rassembler en UN les enfants de Dieu dispersés.

EN VRAC

Prier le Saint Esprit ?

« Je prierai avec l'Esprit, mais je prierai aussi avec l'intelligence » (1 Cor.12.15) Pour beaucoup de chrétiens la question est résolue. Ils savent qu'on ne prie pas le saint Esprit. On prie le Père, on prie le Seigneur Jésus, mais on ne prie pas le saint Esprit. La prière s'effectue sous la direction et l'influence du saint Esprit. « L'Esprit nous est en aide dans notre infirmité, car nous ne savons demander comme il convient » (Rom.8.26). On prie donc par l'Esprit, mais on ne prie pas l'Esprit.

Demander le Saint Esprit ?

Une autre pensée : nous ne trouvons aucune trace dans tout le Nouveau Testament d'exhortation à demander le saint Esprit. On n'obtient pas le saint Esprit par une prière, si fervente fût-elle. Le saint Esprit est un libre don de Dieu, sans condition si ce n'est celle de croire au Seigneur Jésus. Luc 11, 13 ne s'adresse qu'aux Juifs de l'époque de Jésus, Juifs qui n'avaient pas l'Esprit Saint puisqu'il n'était pas encore donné (Il le sera à la Pentecôte).

Un péché irrémissible ?

On confond souvent le blasphème de l'Esprit et le péché qui va à la mort, dont il est parlé dans 1 Jean 5:16. Ce sont pourtant deux choses bien différentes: dans le premier cas, ce blasphème ne sera jamais pardonné; dans 1 Jean, il s'agit tout simplement de la vie, ou de la mort du corps. Le blasphème contre l'Esprit (Matth 12 ; Luc 11 ; Marc 3) consiste à accuser Jésus de guérir par la puissance du diable (Marc 3, 30). Au verset 22, on voit Jésus accusé de chasser les démons par Bézélzéboul; au verset 28, il leur dit: «En vérité, je vous dis que tous péchés et tous blasphèmes, quels qu'ils soient, par lesquels ils blasphèment, seront pardonnés aux fils des hommes; mais quiconque blasphémera contre l'Esprit saint, n'aura jamais de pardon, mais il est passible du jugement éternel.» Et au vers. 30 (faites-y attention): Or il dit (qu'il ne serait jamais pardonné) «parce qu'ils disaient: Il a un esprit immonde.»

D'un lecteur du midi de la France :

Je reviens sur le n° 23 du Lien ,avec un peu de retard, et plus précisément sur ce passage: "Nebucadnetsar avait fait un rêve qu'il avait oublié. Dieu l'avait voulu ainsi pour manifester sa gloire" (p.2). Je sais qu'il y a deux "écoles" pour l'interprétation de Dan.1, 2. Ce n'est pas la première fois que j'entends celle que vous avez adoptée au Lien, mais je ne peux pas la suivre pour les raisons suivantes:

La Parole ne dit nulle part que Nebucadnetsar avait oublié ses songes.

Il déclare au v.3 que son esprit est agité pour connaître le songe, mais il s'agit de toute évidence de son interprétation, car les Chaldéens demandent au roi, avec toute la déférence qui s'impose, qu'il raconte d'abord le songe, ce qu'ils n'auraient osé faire si le roi avait déjà dit que les devins devaient lui exposer le songe. Ce n'est qu'après que le roi précise ses exigences.

Si le roi avait oublié le songe, les devins auraient pu lui dire n'importe quoi et cela n'aurait eu aucune valeur de test, ce que désirait le roi.

Par le moyen de Daniel, le Dieu d'Israël fut glorifié devant Nebucadnetsar qui put vérifier l'exactitude de la révélation qu'il avait faite à Daniel, ce qui n'aurait pas été le cas si le roi avait oublié le songe.

Cette remarque ne met pas en cause la tenue spirituelle du "Lien" que je lis toujours avec intérêt et profit. Elle est du même ordre de celle que l'on peut faire à propos des cent vingt mille êtres humains qui ne savent pas distinguer entre leur droite et leur gauche (Jonas 4, 11). S'agit-il d'enfants en bas âge ou d'analphabètes? Mais hélas, il y a des sujets de divergence plus graves dans le peuple de Dieu!

Avec mes encouragements, mes salutations chrétiennes.

La Réponse du Lien : Merci de cette précision. En effet, votre conception semble la plus plausible.

Un autre lecteur : Juste un petit mot à la hâte en réaction avec le dernier message que vous m'avez envoyé « Voici un Lien sur un des services les plus importants du chrétien, l'annonce de la Bonne Nouvelle du salut. ». Tout d'abord, merci pour vos publications...

Ma remarque ci-après ne concerne pas directement votre article, mais fait état d'une tendance générale dans la chrétienté, à laquelle nous n'échappons pas. Je regrette qu'on ne dise pas assez que Dieu recherche, non pas des évangélistes, mais des adorateurs. C'est le seul service qui concerne tous les chrétiens. Bien entendu, chaque chrétien doit veiller à rendre témoignage autour de lui, mais sa première mission est de rendre à Dieu ce qu'il attend pour Lui. On a pu dire que l'adoration est le seul service dont Dieu ne puisse pas se passer de l'homme. Si je peux me permettre, je pense qu'il serait bien que vous fassiez un article sur ce sujet...

Quelques commentaires sur votre édito. Outre les bonnes questions que vous soulevez, en voici une que vous n'avez soulevée que timidement à mon goût. Vous avez fait un encart sur l'Évangile complet, mais je crois qu'on peut plutôt poser la question : quel Évangile est-il prêché ?

1- Aujourd'hui, celui qu'on entend est quasiment exclusivement orienté sur les bénéfices terrestres que doit apporter une vie avec le Seigneur (guérison, prospérité, solution à nos problèmes, qu'on aura un ami fidèle, etc.). L'Évangile c'est avant tout la conviction de péché, la repentance, le salut, le pardon de nos péchés, la vie éternelle, etc. Ce n'est que seulement si on connaît ces choses que l'on peut comprendre qui est Jésus (sinon on peut faire de Jésus son Ami sans qu'il soit notre Sauveur) et le servir d'une manière qui Lui plaise.

2- Plutôt que de prêcher qu'il faut tenir sa chair dans la mort ainsi que sa propre volonté, il est enseigné que la vie avec le Seigneur est tout bénéfique, sans contrainte, qu'on peut vivre avec le Seigneur comme on est et même qu'on peut utiliser nos forces naturelles pour servir. Ce n'est pas l'enseignement de l'Écriture. Il y a un joug à porter qui est léger que parce que nous le portons le cœur rempli d'amour (nous pensons à autre chose) et parce nous sommes aidés à le porter par le Seigneur. J'ai entendu des chrétiens dire qu'on ne pouvait pas faire mal en annonçant l'Évangile. C'est faux : on peut pécher en annonçant l'Évangile. Qu'en aurait pensé le Seigneur si Paul était allé prêcher l'Évangile en Macédoine alors que l'esprit ne le lui avait pas permis?

L'évangéliste est un don qui n'est pas donné à tout le monde. Pour sortir dans la rue, il faut être appelé nominativement (ce qui exclu par conséquent les actions du style campagne d'évangélisation massive, ou actions d'églises). Je fais une différence entre rendre témoignage et évangéliser. Seulement le premier concerne également tous les chrétiens. Il se traduit par une vie de renoncement, de piété, de séparation du monde, et de l'esprit du monde), puis éventuellement par un témoignage parlé si le Seigneur le veut. Faire, puis enseigner (Esdras).

Bien cordialement dans le Seigneur,

La Réponse du Lien : Encore une fois merci de votre commentaire. Au Lien, nous sommes tout à fait d'accord avec ce qui est dit. Nous avons consacré un numéro à l'adoration. Mais pourquoi ne pas recommencer, en effet ?

PORTRAIT 13 : LES FILLES DE MOAB

Nombres 25

Israël vient d'infliger une cuisante défaite à Sihon, roi des Amoréens et campe maintenant «dans les plaines de Moab, de l'autre côté du Jourdain de Jéricho». Le peuple de «Moab fut dans l'effroi à cause des fils d'Israël». Cette «fort grande peur» frappe aussi «Balak, fils de Tsippor, qui était roi de Moab en ce temps-là». Pour se protéger, Balak «envoya des messagers à Balaam, fils de Béor, à Péthor», en lui faisant dire : «Viens, je te prie, maudis-moi ce peuple, car il est plus fort que moi : peut-être pourrai-je le frapper, et le chasserai-je du pays» (Nb.22.1 à 6). Chacun connaît la suite de cette histoire. Balaam, appelé pour maudire, ne prononce sur Israël que des paroles de bénédiction, ce qui rend Balak furieux.

Mais, ce que Balak, l'ennemi d'Israël, figure évidente de Satan, l'ennemi de Christ et des chrétiens, n'a pas réussi par la force, car il désirait attaquer Israël, il va le réussir par la ruse, en laissant agir ce qui se trouvait en chaque Israélite comme en chacun de nous dans notre vieille nature, l'incrédulité, la désobéissance, la chair. Voilà le sujet du chapitre 25 des Nombres.

«Israël habitait en Sittim». Ce n'était pas sa place. Avant d'entrer en Canaan, la place du peuple c'était le désert, le lieu où l'homme, la nature, le monde ne donne rien, mais où Dieu est la source inépuisable de toute bénédiction. Sittim a des attraits comme Sichem avait déjà des attraits pour Dina, fille de Jacob. Regardez Lot qui a dressé sa tente jusqu'à Sodome (Gen.13.12) puis qui habite dans Sodome (Gen.14.12) et qui enfin devient un personnage influent à l'intérieur même de Sodome : «Lot était assis à la porte de Sodome», au lieu où en général on jugeait les affaires importantes. Qu'en fut-il de Lot ? Il fut sauvé, «toutefois comme à travers le feu» (1 Cor.3.15).

Sittim a des attraits. Les filles de Moab sont différentes des Israélites. Leurs références culturelles, sociales, familiales ne sont pas aussi rigides que celles d'Israël. Non seulement elles sont jolies, attirantes, parce que parées de bijoux et de fard, mais leurs mœurs sont plus souples, elles n'ont pas la retenue des filles d'Israël, spécialement en ce qui concerne la sexualité.

«Le neune commença à commettre

nication avec les filles de Moab». Qu'est-ce que Dieu a dit ? Le Malin, père du mensonge, insinue toujours, lorsqu'on cherche à lire et mettre en pratique la Parole de Dieu, une autre question. «Quoi, Dieu a dit ?» (Gen.3.1) «Mais non, mais non, vous avez mal compris, Dieu n'a pas dit qu'en mangeant du fruit défendu vous mourrez certainement, mais plutôt que «vous serez comme Dieu» (Gen.3.5). Ne vous privez donc pas ainsi des plaisirs qui vous sont proposés !» Pour Israël la chose était claire. Dieu avait dit : «Tu ne t'allieras point par mariage avec elles (les nations étrangères), tu ne donneras pas ta fille à leur fils, et tu ne prendras pas leur fille pour ton fils ; car ils détourneraient de moi ton fils, et ils serviraient d'autres dieux, et la colère de l'Eternel s'embraserait contre vous et te détruirait aussitôt» (Deut.7.3-4).

Bien sûr l'incrédule raisonne : «Qui est Moab ?» Mais c'est un lointain ancêtre. N'est-il pas issu des reins de Lot, cousin d'Abraham ? Et ainsi l'on oublie que Moab et Ammon sont les fruits d'une union incestueuse de Lot et de ses filles, et que les pires ennemis d'Israël (transposez à la maison de Dieu) sont souvent ceux qui ont eu un lointain rapport avec Israël. Alors, ce que Dieu a dit se produit infailliblement : les filles de Moab «invitèrent le peuple au sacrifice de leurs dieux, et le peuple mangea et se prosterna devant leurs dieux. Et Israël s'attacha à Baal-Péor». Un pas vers le monde, et on est invité à sa table, à partager ses activités, deux pas, et l'on est vaincu, le monde nous envahit de ses pensées, de son langage, de ses usages, de ses dieux. Cela s'accomplit plus rapidement qu'on ne le croit et plus souvent qu'on ne le pense. Regardez autour de vous. Ces vides dont nous gémissons, ce sont des cœurs qui un moment ont cherché ailleurs, parfois dans le monde religieux, puis se sont détournés du chemin étroit, pris dans les rets de ce monde.

«Et la colère de l'Eternel s'embrasa contre Israël». Les mots eux-mêmes de cette fin de verset sont identiques à ceux de l'avertissement de Deutéronome 7. Sachons bien que la Parole de Dieu s'accomplit à la lettre et que pas un iota, pas un trait de lettre de cette Parole ne passera (Mat.5.18). Voilà quelque chose de très solennel, chers jeunes chrétiens. L'histoire profane nous apprend à connaître les héros de ce monde, courageux dans la bataille. Cette histoire-là passera, comme la figure de ce monde, comme tous les éléments du

monde. Votre histoire, en revanche, celle qui est écrite dans le livre divin ne sera pas effacée. Les héros qui auront su fuir les convoitises, y compris les convoitises sexuelles que le monde exhibe aujourd'hui sans pudeur, sans crainte, ces héros-là verront leurs fruits récompensés. Parce que leur foi, leur crainte, leur délicatesse, leur sagesse, leur tempérance, leur amour sont pour Dieu. Courage, chers jeunes chrétiens, poursuivez la sainteté, et lorsque la tentation se présente, il existe un refuge inaccessible à Satan : le Seigneur Jésus.

Nous pouvons maintenant nous poser la question : «Pourquoi Dieu nous a-t-il rapporté cet épisode dramatique du peuple d'Israël ? Et d'une façon plus générale, pourquoi Dieu nous montre-t-il autant de péchés dans son saint Livre ?» D'abord parce que Dieu sait de quelle étoffe nous sommes faits, et tout ce qu'il nous dit n'est qu'une photographie précise de notre vieil homme et de notre misérable cœur. Le nouvel homme ne pêche pas, cela est clair, mais «la chair est faible». Lorsque Dieu a dit : «Tu ne voleras point», il le dit à des créatures déchues qui volontiers déroberaient le bien d'autrui. Lorsque Dieu dit : «Tu ne commettras pas adultère», il le dit à des êtres qui volontiers iraient forniquer avec les filles de Moab. Tels nous sommes ! Nous devons nous considérer comme capables de tous les péchés si nous nous tenons loin de Dieu et si nous n'écoutons pas sa Parole. Ensuite, Dieu est juste et saint. Il nous avertit clairement que sa justice -contrairement à celle des hommes qui n'est que relative- est inflexible et que d'un autre côté, la sainteté sied à sa maison (Ps.93.5).

Et puis, «Dieu est amour», et il veut nous faire connaître sa grâce. Le plus grand des pécheurs -selon l'estimation des hommes- ne peut recevoir du Dieu juste et saint qu'une terrible lettre de condamnation. Le Dieu d'amour lui tend une lettre de grâce, lui offre son pardon complet, dès lors que le pécheur accepte Jésus Christ comme son Sauveur personnel.

Enfin, «Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus Christ le juste» (1 Jn 2.1). Mais ce péché, pour un croyant, est mentionné comme un fait exceptionnel : «Si un homme s'est laissé surprendre par quelque faute». Ceci pour nos paroles ou nos actes visibles comme pour nos pensées, cachées aux hommes, mais lisibles par Dieu.

«Moïse et toute l'assemblée des fils d'Israël pleuraient à l'entrée de la tente d'assignation». C'est un acte de contrition et d'humiliation de la part de ceux qui étaient restés purs. A qui pouvaient-ils aller exprimer leur peine ? A qui demander grâce ? A Dieu lui-même, devant la tente d'assignation. La meilleure et la seule place possible. Mais sous leurs yeux, alors qu'ils sont en pleurs, Zimri, fils d'un «prince d'une maison de père des Siméonites» amène une Madianite nommée Cozbi, dans sa tente. Mais «Phinéas, fils d'Eléazar, fils d'Aaron le sacrificateur», «jaloux de la jalousie de l'Eternel», frappe les deux insensés avec sa lance. La colère de Dieu qui avait déjà frappé vingt quatre mille hommes s'apaise, «la plaie s'arrêta de dessus les fils d'Israël». Phinéas, dans son amour pour le peuple a trouvé la solution, afin que le reste d'Israël fût épargné. Belle image de Christ que ce Phinéas qui n'hésite pas, saisit sa lance et frappe l'ennemi, aussi sûrement que David a vaincu le Philistin qui ne cessait d'outrager les troupes rangées du Dieu d'Israël. Ce qui nous autorise à voir en Phinéas un type de Christ, c'est aussi ce qu'ajoute Dieu à son égard. «Voici, je lui donne mon alliance de paix ; et ce sera une alliance de sacrificature perpétuelle, pour lui et pour sa semence après lui, parce qu'il a été jaloux pour son Dieu et a fait propitiation pour les fils d'Israël». Christ «a fait la paix par le sang de sa croix» de sorte que la colère de Dieu n'est plus sur nous, et qu'il appelle enfants ceux qui étaient «fils de la désobéissance». Ayant achevé en perfection l'œuvre divine, ayant fait propitiation pour nous, Christ est «sacrificateur pour l'éternité».

Dieu n'a rien caché dans son livre du misérable état de son peuple, et il ne nous cache rien de notre état si nous vivons dans l'incrédulité en laissant agir le vieil homme. Cependant Dieu ne désire pas que nous ne regardions qu'à nous-mêmes et à ce qui nous entoure. Ainsi permet-il, à travers cette affaire des filles de Moab, que nos yeux contemplent, celui dont Phinéas n'est qu'un faible type, Jésus Christ.

Ecrivez-nous !
Le.lien@tiscali.fr